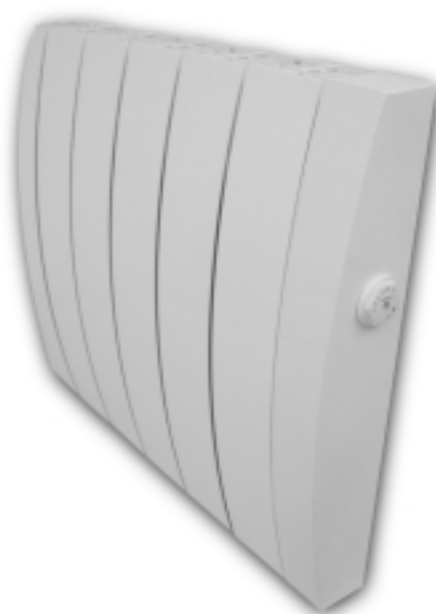


Sommaire



- 1 Généralités**
 - 1.1 Utilisation réglementaire
 - 1.2 Plaque signalétique
 - 1.3 Marquage CE
- 2 Conseils de sécurité**
 - 2.1 Classe I et/ou Classe II
 - 2.2 Modifications dans l'environnement de l'appareil
 - 2.3 Cable endommagé
 - 2.4 Alimentation électrique
 - 2.5 Installation dans l'habitat
- 3 Conseils d'installation**
 - 3.1 Installation
 - 3.1.1 Double Console de sécurité
 - 3.2 Puissance à installer
 - 3.3 Règles particulières concernant les salles d'eau
- 4 Fonctionnement de la régulation électronique**
- 5 Conseils pour économiser**
- 6 Nettoyage et entretien**
- 7 En cas d'anomalie**



Remarques sur la documentation

Veillez suivre les conseils de sécurité contenus dans cette notice au cours l'installation de l'appareil.

Signification des symboles utilisés dans le texte :



Danger ! Danger inévitable pour la sécurité des personnes.



Attention ! Situation pouvant s'avérer dangereuse pour le produit et l'environnement.



Remarque ! Informations et recommandations utiles.



Symbolise une manipulation nécessaire.



Nous dégageons toute responsabilité pour des dommages causés par le non-respect de la présente notice.

1 - Généralités

Fig. 1.1 Plaque signalétique (modèle)



1.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique des radiateurs est collée au bas de l'appareil sur le carter supportant la régulation.

1.3 Marquage CE

Le marquage CE signifie que l'appareil remplit les exigences fondamentales des directives sur les appareils électriques (directive 90/96/CEE du Conseil) et la tolérance électromagnétique (directive 89/336/CEE du Conseil).



2 - Conseils de sécurité

COULEURS UTILISÉES POUR NOS APPAREILS :	
Couleurs	Raccordement sur l'installation
Bleu ou gris	Raccordement au neutre
Marron	Raccordement à la phase
Noir	Raccordement éventuel au fil pilote
Jaune/Vert	Raccordement à la terre

Sur tous nos modèles classe II et classe I, il y a 4 connecteurs.
Pour les radiateurs classe II, le raccordement à la terre avec le fil jaune/vert n'est pas obligatoire.

2 Conseils de sécurité

Pour votre propre sécurité, il est très important que cette notice d'utilisation soit conservée avec l'appareil pour toute future consultation.

Si ce matériel devait être vendu ou transféré à une autre personne, assurez vous que la notice d'utilisation suive le radiateur, de façon à ce que le nouvel utilisateur puisse être informé du fonctionnement de celui-ci. Le constructeur dégage toute responsabilité pour se qui concerne des dommages causés par le non respect de ces règles.

2.1 Classe 1 et /ou 2



• ATTENTION :
AFIN DE PREVENIR TOUT RISQUE D'INCENDIE, NE PAS COUVRIR L'APPAREIL.

Classe 1 prise de terre obligatoire
NE PAS INSTALLER DANS UNE SALLE DE BAIN !

2.2 Modifications dans l'environnement de l'appareil



L'installation électrique doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Les conducteurs électriques alimentant nos radiateurs doivent être protégés par un coupe-circuit ayant un calibre adapté à la puissance installée. La ligne électrique alimentant la salle de bains doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA. Le raccordement électrique doit être effectué dans un boîtier mural normalisé après avoir vérifié l'absence de tension sur l'alimentation. Ne pas démonter ni modifier l'appareil. Vous ne devez faire aucune modification en ce qui concerne :

- l'appareil de chauffe
- les transformations qui peuvent influencer la sécurité de fonctionnement de l'appareil.



2.3 Si le câble d'alimentation réf : H05VV-F-3*mm², (réf : H05VV-F-4*1 mm) est endommagé,

il doit être remplacé par le fabricant ou son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.



2.4 L'alimentation électrique de l'appareil est prévue en 230V - 50Hz monophasée.

Ne pas utiliser d'autre source d'alimentation autre que celle précédemment spécifiée. L'alimentation électrique de chaque radiateur doit être protégée par un coupe circuit calibre 10 A pour les radiateurs de 750 W à 2000W. L'alimentation électrique doit être conforme à la norme NF C15 100.

2.5 Si l'installation de votre habitation nécessite une modification pour le branchement de votre appareil, faite appel à un électricien qualifié.

Ne pas démonter ni modifier l'appareil. Le câble ne doit pas être rallongé, ni enroulé. Afin d'éviter tout risque d'électrocution, ne pas desceller le boîtier de commande.

Ne pas exposer l'appareil à une projection liquide. Eviter toute pénétration d'objets métalliques à l'intérieur du carter. Les réparations nécessitant l'ouverture du corps de chauffe ne doivent pas être effectuées que par le fabricant ou son service après-vente, qui doivent être contactés en cas d'anomalies.

3 - Conseils d'installation



3.1 Installation

L'emplacement de cet appareil doit être choisi judicieusement pour obtenir le meilleur confort thermique. Cet appareil peut-être installé dans toutes les pièces de l'habitation (sauf dans la salle de bains pour Classe I). L'appareil est installé à poste fixe au moyen de consoles murales et de vis. Utiliser des chevilles adaptées à la structure de la paroi supportant le radiateur.

Le thermostat électronique étant scellé en usine, le câble d'alimentation n'est donc pas interchangeable. Livré en longueur standard, il devra être raccourci avec précaution et seulement lorsque sa longueur utile et définitive aura été définie avec précaution. Le raccordement électrique doit être effectué dans un boîtier mural normalisé. Avant toute intervention, vérifier l'absence de tension sur la ligne de raccordement.

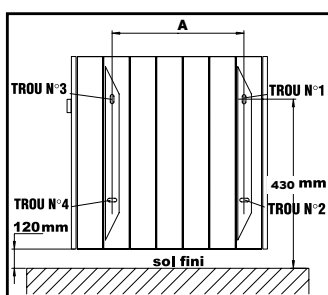


Pas d'installation en dessous d'un bloc de prise ou d'une prise de courant !

Ne pas fixer d'étagères au dessus du radiateur !

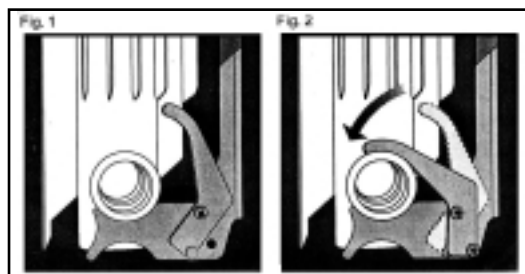
Veillez à respecter une distance d'au moins 10cm si l'appareil doit être installé à proximité d'un angle de mur

Pour Stéatite et Céramique	7 éléments	10 éléments	12 éléments
A (mm) (double console de sécurité)	450	540	720



3.1.1 Double console de sécurité

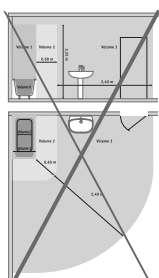
- Déterminer avec soin l'emplacement du radiateur.
- Tracer et percer le trou n°1 à 430 mm du sol
- Tracer et percer le trou n°3 à 430 mm du sol et à la cote E du trou N°1
- Fixer les deux consoles au trou N°1 et trou N°3 verticalement (niveau).
- Tracer, percer puis fixer les trou N°2 et 4 (niveau)
- Poser le radiateur sur les consoles
- En position basse des consoles, visser les 2 crochets de sécurité au trou supérieur (fig.1)
- Bloquer le radiateur avec les 2 crochets de sécurité en vissant le trou inférieur (fig. 2)





3.2 Puissance à installer

La puissance réelle à installer dépend de la qualité de votre isolation, (qualité global de l'enveloppe), du volume réel de vos pièces et de la zone climatique.



3.3 Règles particulières d'installation concernant les salles d'eau

INSTRUCTIONS POUR LA FRANCE (EN APPLICATION DE LA NORME NFC 15.100.)
Au delà des règles prescrites dans cette notice, l'installation doit être conforme à la norme NFC 15.100. et aux règles de l'art.

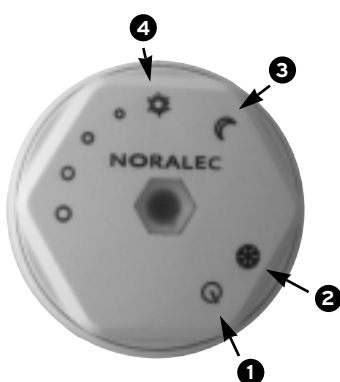
Appareil de classe II. ou classe I. Pas de protection face aux projections d'eau.
Installation impossible dans les volumes 2 et 3.

Seul le matériel de la classe I doit être raccordé à une borne de terre.

Il est rappelé qu'un dispositif de coupure omnipolaire conformément à la norme NFC 15.100 est obligatoire. La distance de séparation des contacts doit être d'au moins 3mm. Dans une salle de bains ou de douche, veillez à protéger la ligne électrique par un dispositif différentiel haute sensibilité 30 mA.

4 - Fonctionnement de la régulation électronique

Bouton de réglage de la température



Réglage de la température

- Procéder à la rotation de la molette dans le sens horaire.
- En position hors gel **2** le témoin lumineux est alors de couleur verte, on vérifie ainsi que l'appareil est bien sous-tension.
- Positionner le bouton de réglage sur confort **4** le témoin lumineux est alors au rouge, il signale que l'appareil est en chauffe
- Après quelques heures de fonctionnement affiner le réglage de température, à l'aide des positionnements intermédiaires ●●●

4 positions par crantage

- 1** Veille
- 2** Hors gel : maintien à la consigne de 6°C
- 3** Economique : maintien à la consigne de 16,5°C
- 4** Confort : maintien à la consigne de 20°C

5 - Conseils pour économiser de l'énergie

dans le cadre d'une habitation parfaitement isolée

Pour assurer un chauffage convenable des pièces, il est impératif de prévoir au minimum une puissance de 50 W par M³ habitable (suivant étude thermique).

L'isolation thermique de l'enveloppe doit être conforme aux exigences minimales suivantes :

- 6 à 10 cm d'isolant sur les parois extérieures (ou équivalent)
- 20 cm d'isolant au plafond (ou équivalent)
- Double vitrage thermique
- Ventilation contrôlée (VMC) mécanique ou gérable (Nous vous conseillons une ventilation type puit provençale = air géothermique)

Grâce à un programmateur, les phases de chauffage et de baisse (notamment la nuit) sont automatiquement déclenchées ou arrêtées.

Mode abaissement de température chauffage

Diminuez la température ambiante pendant la nuit et en votre absence. Ceci est réalisable avec un appareil de régulation programmable. Réglez la température ambiante environ 3.5 °C en dessous la température de confort. Une baisse supérieure à 4°C ne permet pas de réaliser plus d'économie d'énergie, car une plus grande quantité d'énergie sera alors nécessaire pour rétablir votre température ambiante. En revanche, en cas d'absence prolongée (vacances), il est rentable de baisser plus la température. En hiver, assurez-vous que la consigne est suffisante pour la protection hors-gel.

Température ambiante

Réglez la température ambiante à votre convenance sachant que chaque degré supplémentaire engendre une augmentation de consommation en énergie d'environ 6% à 7%. Ne pas couvrir la régulation.

Ne couvrez pas votre régulation par des meubles, des rideaux ou autres objets. Il doit pouvoir saisir librement l'air ambiant circulant.

Chauffer de manière uniforme

Fréquemment, dans un appartement une seule pièce est chauffée. Les pièces voisines sont chauffées de manière incontrôlée par les surfaces entourant cette pièce, c'est-à-dire les murs, les portes, la fenêtre, le plafond et le plancher et de l'énergie est dépensée involontairement. La puissance du radiateur d'une de ces pièces chauffées n'est naturellement plus suffisante pour ce mode d'utilisation. La pièce ne se réchauffe alors plus suffisamment et une sensation inconfortable de froid apparaît

(d'ailleurs le même effet se produit lorsque les portes entre des pièces chauffées et mal ou peu chauffées restent ouvertes). Ce sont de mauvaises économies : le chauffage fonctionne et pourtant la température ambiante n'est pas assez élevée pour le confort. En chauffant toutes les pièces d'un logement uniformément et selon leur utilisation, vous obtiendrez un plus grand confort et une utilisation plus censée. D'ailleurs la qualité des matériaux de construction peut également subir des dommages lorsque des parties d'un bâtiment ne sont pas ou pas assez chauffées.

Régulation en fonction de la température ambiante

Vos radiateurs sont tous équipés de régulation thermostatique. Elle respecte parfaitement la température ambiante déjà réglée. A l'aide de la combinaison programmateur/thermostat vous pouvez adapter la température ambiante à vos besoins individuels et parvenir à une utilisation économique de votre installation de chauffage.

On observe souvent le comportement suivant de la part des utilisateurs : dès qu'il fait prétendument trop chaud dans une pièce, l'utilisateur va fermer le thermostat (ou règle la régulation sur une température inférieure). Lorsqu'il fait à nouveau froid au bout d'un petit moment, il ouvre de nouveau le thermostat. Ceci n'est pas nécessaire puisque la régulation de la température est effectuée avec une précision de 1/10ème de degré. Donc si la température ambiante dépasse la valeur réglée sur la sonde, le thermostat se ferme automatiquement. A contrario, lorsque la valeur inférieure réglée est dépassée, il s'ouvre.

6 - Nettoyage et Entretien

Pour votre sécurité, couper l'alimentation de l'appareil avant de procéder à son nettoyage.

Le corps de chauffe :

- Une éponge imbibée d'eau savonneuse convient parfaitement.
- Essuyer le corps de chauffe à l'aide d'un chiffon.
- Renouveler plusieurs fois l'opération si nécessaire.



Attention !

Ne pas utiliser de solvants de types trichloréthylène, abrasif, corrosif ou produits similaires

7 - En cas d'anomalie de fonctionnement de l'appareil

L'appareil ne chauffe pas. Vérifier que :

- Le courant est présent dans la ligne d'alimentation.
- L'appareil est alimenté correctement par réseau électrique.
- La température de consigne est suffisante pour demander la chauffe.
- Dans le cas d'un branchement à une centrales de régulation ou de programmation, le sélecteur de fonctions est positionné sur pilotage.

La température ambiante n'est pas maintenue constante ou conforme à la valeur désirée :

- vérifier après réglage que la durée de chauffe correspond au moins à une demi-journée (12h).

Le constructeur dégage toutes les responsabilités dans le cas d'une installation autre que celle préconisée par le fabricant.

Garantie du fabricant (retour usine)

Conforthech vous accorde une garantie de dix ans sur le corp de chauffe et de deux ans sur toutes les parties électroniques à compter de la RECEPTION DU BON DE GARANTI PAR LE SERVICE SAV CONFORTHEC. Durant ces deux ans, tous les défauts de fabrication et de matériel remarqués sur l'appareil seront réparés gratuitement par le SAV de Conforthech sous réserve d'une installation conforme.

En ce qui concerne les défauts qui ne découleront pas d'un problème de fabrication ou de matériel, notamment les défauts provoqués par une installation non conforme ou une utilisation non réglementaire, nous n'engageons aucune responsabilité.

Si les travaux sur l'appareil ne sont pas effectués par notre réseau SAV, la garantie ne sera plus valable, à moins qu'ils soient effectués par un professionnel qualifié. La garantie du fabricant est également impossible lorsque des pièces non certifiées par Conforthech ont été intégrées dans l'appareil. La garantie du fabricant ne comprend pas les revendications qui vont au-delà des réparations gratuites, telles que les exigences de dommages et intérêts.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil, le client comme le revendeur devra suivre la procédure suivante :

- 1) Dépôt ou envoi par le client de l'appareil défectueux auprès du point de vente (magasin où a été effectué l'achat).
- 2) Le revendeur devra alors faire parvenir l'appareil défectueux auprès du service après vente.
- 3) A réception de l'appareil par le service après vente, un rapport sera adressé au revendeur précisant l'origine de la panne.
- 4) Si la panne entre dans le cadre de la garantie, la réparation de l'appareil se fera immédiatement, la date d'envoi de l'appareil réparé interviendra sous huitaine après la date de réception.
- 5) Si la panne n'entre pas dans le cadre de la garantie, un devis de réparation sera adressé au revendeur en complément du rapport. La date d'envoi de l'appareil réparé interviendra alors sous huitaine après la date d'acceptation du devis.

EXCLUSION DE LA GARANTIE

Sont exclus du champ de la garantie, les dommages consécutifs aux événements ci-après énumérés :

- Une utilisation non conforme de la notice d'utilisation livré avec l'appareil dont particulièrement une installation à proximité d'un receveur de douche ou d'une baignoire pour les appareils non étanche aux projections d'eau (Marquage IP XO).
- Un raccordement électrique autre que la tension nominale de 230 V.
- Une intervention sur l'appareil par une personne non expressément habilité ou un mandataire.
- Des dommages consécutifs aux orages, foudre, aux dégâts des eaux et plus généralement aux catastrophes naturelles.
- Des dégâts consécutifs à la malveillance, la négligence, ou la faute intentionnelle ou non.
- Des surtensions liées au dysfonctionnement du réseau public ou privé.

BON DE GARANTIE A RENVOYER
afin que votre garantie prenne effet veuillez renvoyer la plus rapidement possible
le bon détachable de la première page